

Le sénateur WALL : Alors j'ai choisi un mauvais endroit, mais je songe à un organisme de ce genre.

M. McNALLY : Nous comprenons ce que vous désirez savoir.

Le sénateur WALL : Je sais qu'il y a une chambre de commerce à Dauphin.

M. McNALLY : Oui.

Le sénateur WALL : Comment la Chambre de commerce canadienne pourrait-elle donner des directives à cette collectivité de manière à obtenir la collaboration, disons, de la *Manitoba Farm Union*, de la Fédération des agriculteurs du Canada, de représentants de l'Association des instituteurs et ainsi de suite, pour étudier les problèmes de la région?

M. McNALLY : Votre province, sénateur, s'est montrée à l'avant-garde dans ce domaine. Tout d'abord, lorsqu'il s'agit de créer une chambre de commerce ou un board of trade dans une localité, je ferai remarquer—

Le sénateur WALL : Prenons un endroit où il n'existe aucune organisation de ce genre et où la population désire en mettre une sur pied.

M. McNALLY : La Chambre de commerce de Winnipeg, comme nous l'avons dit, a tenu le premier forum agricole national, il y a deux mois, auquel ont participé plusieurs groupements différents.

Le sénateur WALL : Je suis au courant de cela.

M. McNALLY : On pourrait citer des faits semblables qui ont eu lieu sur une plus petite échelle dans d'autres endroits de l'Ouest où, lorsqu'un problème spécifique se pose, on a recours à la Chambre de commerce, qui donne les directives. On procède de même dans les diverses provinces, tout comme au Manitoba. Il leur faut d'abord exposer leur problème et recourir à des échanges d'idées entre les divers groupements de la région, et dans ces cas la Chambre de commerce joue le rôle de catalyseur.

Le sénateur WALL : C'est réellement le premier pas.

M. McNALLY : Parfaitement.

Le sénateur WALL : Voici ma seconde question : Comment la Chambre de commerce de Winnipeg intervient-elle dans ces régions locales?

M. RICHARDSON : Au cours de la dernière année nous avons tenu soixante-dix journées d'étude un peu partout au Canada. Vous avez cité le Manitoba comme exemple. Nous avons tenu des cycles d'études au cours des mois qui se sont écoulés depuis septembre dernier et nous les terminerons le mois prochain. On a tenu cinq de ces séances d'études au Manitoba l'automne dernier et on en a tenu sept jusqu'à présent dans la province; nous avons invité Swan-River et d'autres endroits à y participer. Les séances commencent à 9 heures du matin et se terminent à 5 h. ou 5 h. 30 l'après-midi. Au cours de la journée il y a des discussions, des conférences et on accomplit toute la besogne ordinaire de la chambre ou du board local. On réserve cependant la dernière heure ou heure et demie de l'après-midi aux problèmes régionaux, à leur discussion et à celle des problèmes connexes. Tous se mettent de la partie car on s'échange des idées. Les problèmes de votre région ont, sans doute, leur contrepartie ailleurs et, comme on discute ces divers problèmes nous profitons des réponses. Au cours des derniers douze mois, nous, l'équipe mobile de la Chambre canadienne, avons rendu plus de 800 visites et ainsi pris contact avec presque tous les *Board of trade* et Chambres de commerce d'un océan à l'autre. Les équipes mobiles à travers le Canada sont toujours en quête de collectivités qui n'ont pas encore établi de Board of trade ou de chambre de commerce et lorsqu'elles sont dans des régions où il n'existe pas d'organisme de ce genre elles communiquent avec les hommes d'affaires, le président du cercle social ou d'autres particuliers de la localité et s'efforce de les intéresser de cette manière.